

# Des mesures sont déjà prises ...



Les vers de terre sont indispensables à la fertilité du sol.  
© zvg

Notre manière de gérer les ressources naturelles influence la qualité de la biodiversité dans les zones agricoles – et bien au-delà. Parallèlement, la production agricole dépend de la diversité des espèces et devrait donc être durable et adaptée au site. Au même titre que l'eau et la terre, la biodiversité est nécessaire à la production. Or, dans les zones agricoles, le nombre d'espèces et de milieux naturels ne cessent de chuter. La capacité de résistance des systèmes agroécologiques est donc menacée. L'Initiative biodiversité veut mettre un terme à cette tendance et l'inverser, garantissant ainsi les bases de la production agricole pour les générations futures.

## ... mais il reste encore beaucoup à entreprendre pour préserver la biodiversité, base de la production agricole !

Au fil des siècles, la multitude de fermes caractéristiques de chaque région ont généré en Suisse une grande diversité de milieux naturels riches en structures et en espèces spécialisées. Cependant, l'intensification massive de l'agriculture a entraîné un important recul de la biodiversité. Sur le Plateau notamment, les zones riches en espèces font aujourd'hui figure d'exception.

Dès les années 1990, soucieuse d'améliorer la situation, la Confédération a créé plusieurs instruments tels que les prestations écologiques requises, l'introduction du bilan de fumure et les surfaces de promotion de la biodiversité (SPB), ainsi que divers projets de mise en réseau. Ces mesures sont toutefois insuffisantes : aucun des treize objectifs environnementaux pour l'agriculture (OEA) présentés par l'Office fédéral de l'agriculture (OFAG) et l'Office fédéral de l'environnement (OFEV) n'a été atteint à ce jour. De nombreuses espèces spécialisées sont devenues si rares qu'en l'absence de mesures additionnelles, elles sont menacées d'extinction.



# Faits et chiffres

## Dans les zones agricoles, la biodiversité est en piteux état

- › Les paysages verdoyants sont trompeurs : de manière générale, plus le vert est intense, plus la biodiversité est faible.
- › En Suisse, en dehors des milieux aquatiques et marécageux, les milieux agricoles sont les plus menacés. En effet, 43% des types de prairies et de pâturages ainsi que plus de la moitié de la végétation accompagnatrice des cultures sont en danger.
- › Les populations d'oiseaux des champs se sont effondrées durant la seconde moitié du 20<sup>ème</sup> siècle. Leur situation s'est encore détériorée depuis le milieu des années 1990, comme le démontre l'atlas des oiseaux nicheurs de la Station ornithologique de Sempach.



Dans les zones agricoles, les surfaces telles que les jachères tournantes, les jachères florales ou les bandes culturales extensives sont particulièrement importantes pour la protection de notre source de vie.

© zvg

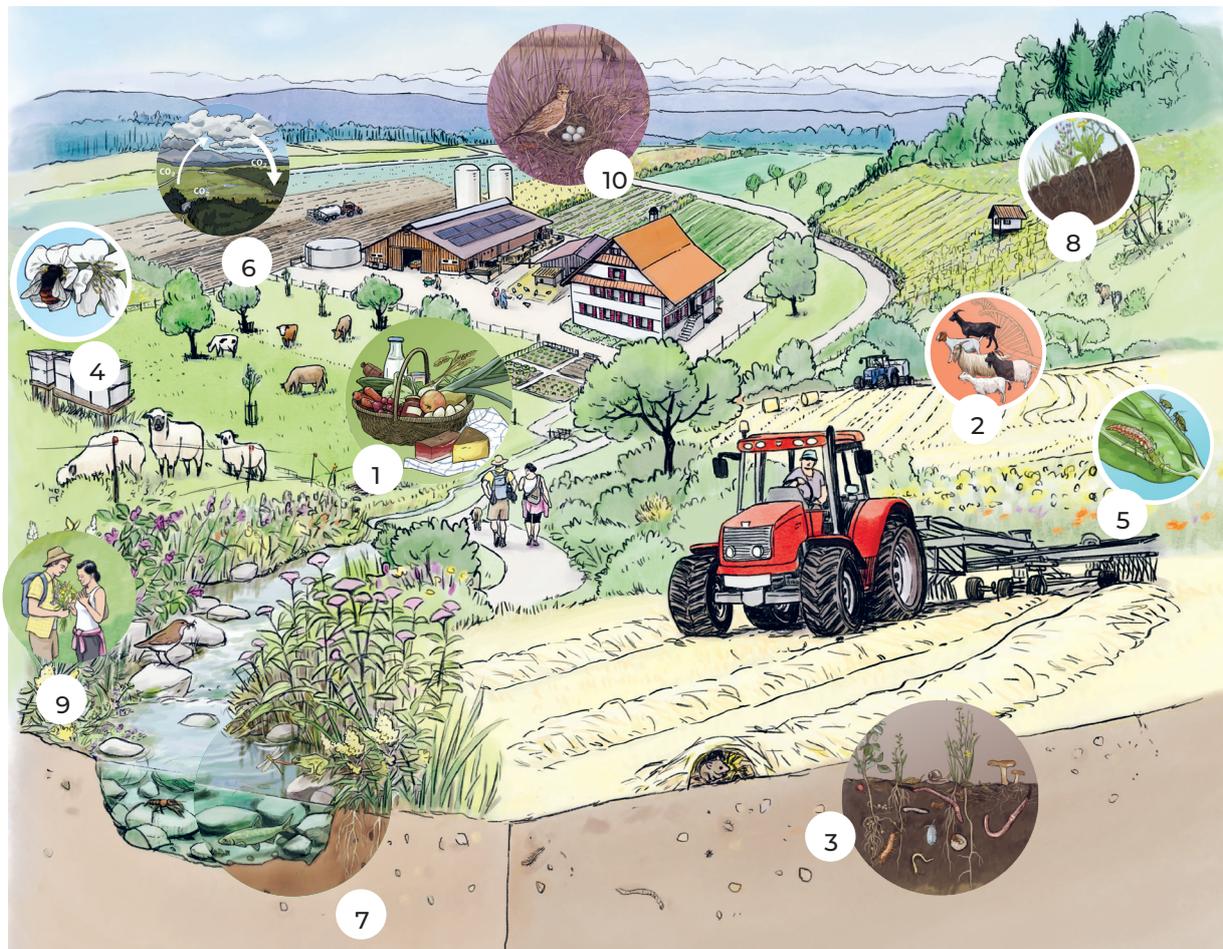
- › Depuis le milieu du 20<sup>e</sup> siècle environ, l'intensification de l'exploitation agricole a entraîné une perte importante de la biodiversité dans le paysage rural. Les résultats de l'étude ALL-EMA démontrent qu'il existe un déficit important en matière de diversité des espèces et des milieux naturels, en particulier dans les régions de basse altitude. [En savoir plus](#)
- › De nombreuses plantes de grandes cultures figurent sur la liste rouge des espèces menacées.
- › Les zones où le déficit de biodiversité est le plus élevé se trouvent sur le Plateau.
- › Cependant, l'agriculture intensive, avec la perte de biodiversité qui en résulte, se développe également dans les régions de montagne.
- › Sur le plan purement quantitatif, les objectifs en matière de surfaces de promotion de la biodiversité (SPB), fixés au niveau politique, sont atteints. En revanche, la qualité de la plupart des SPB reste insuffisante. De plus, ces surfaces ne sont pas réparties de manière appropriée. De ce fait, les zones agricoles présentent un déficit considérable.
- › Sur les terres ouvertes, les différents types de SPB comme les jachères tournantes, les jachères florales ou les bandes culturales extensives, représentent actuellement moins de 1% des surfaces d'assolement, alors qu'il en faudrait 5% au moins pour garantir le maintien de la biodiversité dans les cultures. Ces types de SPB sont nécessaires à la survie des espèces typiques des zones de grandes cultures, comme le lièvre brun ou l'alouette des champs, et pour remédier au déficit qualitatif en plaine.
- › De nombreuses SPB font partie de projets de mise en réseau dont l'objectif est de promouvoir efficacement les espèces spécialisées. Toutefois, ces projets atteignent rarement cet objectif.
- › Les effets de l'agriculture intensive sur la biodiversité dépassent largement le cadre des terres cultivées. Dans la plupart des régions, les seuils critiques relatifs aux apports d'azote provenant de l'agriculture sont nettement dépassés. Les forêts, les cours d'eau et les marais sont également impactés. Les apports d'azote nuisent à la qualité de l'eau potable et aux fonctions de la forêt et entraînent la disparition de nombreuses espèces.
- › Les pesticides épandus pénètrent dans les écosystèmes voisins et y causent d'importants dégâts. Ainsi, une nouvelle étude de la Confédération, portant sur 99 ruisseaux, indique que plus de 70% des cours d'eau examinés sont dépourvus de larves d'insectes sensibles aux pesticides et autres petits organismes. Cet impact négatif est dû avant tout à une part importante de terres arables, de cultures fruitières et de vignes dans le bassin versant.
- › La biodiversité est élevée là où des surfaces de production agricole richement structurées et adaptées aux conditions locales sont associées à des surfaces de promotion de la biodiversité de grande qualité et à d'autres habitats proches de l'état naturel.

# Faits et chiffres

## Services écosystémiques en danger = production agricole menacée

- › La biodiversité et ses services écosystémiques, tels que la formation d'humus, la fertilité du sol, la fertilisation, le contrôle des ravageurs, l'épuration de l'eau, la régulation du climat et la protection contre l'érosion, sont indispensables à la production agricole.
- › On ne connaît pas le détail de la contribution de chaque espèce. On sait toutefois que les écosystèmes présentant une biodiversité élevée offrent des rendements plus stables et qu'ils sont plus résistants aux changements climatiques et aux phénomènes météorologiques extrêmes que les systèmes pauvres en biodiversité. Ainsi, les prairies riches en espèces s'érodent moins facilement et offrent un rendement plus stable pendant les périodes de sécheresse ; en outre, la durée de la période de croissance y est plus longue.
- › Lorsque la biodiversité décline, la capacité des écosystèmes (voir illustration) à fournir leurs prestations sur une longue durée diminuent et ils s'adaptent moins bien à des conditions environnementales qui évoluent. Le maintien d'une biodiversité aussi élevée que possible est donc également une question de sécurité alimentaire et d'approvisionnement à long terme.

© Illustration : Guido Köhler et Olivia Aloisi, HOTSPOT. « Produire avec la biodiversité » (Forum biodiversité Suisse, 2018).



L'illustration ci-dessus montre une sélection de contributions positives de la nature à la production de denrées alimentaires et d'aliments pour animaux.

- 1 – Denrées alimentaires et aliments pour animaux : la biodiversité accompagnée d'écosystèmes qui fonctionnent bien constituent la base de la production agricole.
- 2 – Ressources génétiques : une diversité génétique élevée garantit la disponibilité des produits souhaités – par exemple grâce à la sélection – dans un contexte où les conditions environnementales et les habitudes de consommation sont en évolution. Parallèlement, elle améliore la résistance aux maladies, aux parasites ou aux événements extrêmes.
- 3 – Sols fertiles : des myriades de petits organismes assurent l'aération et la cohésion du sol. Ils décomposent la matière organique et facilitent l'absorption de l'eau et des nutriments par les végétaux.
- 4 – Pollinisation : la pollinisation de nombreuses plantes cultivées et sauvages dépend des abeilles (sauvages), des coléoptères, des syrphes, des papillons et autres petits animaux.

5 – Régulation des ravageurs : le faucon crécerelle, la chouette effraie, le héron cendré et l'hermine mangent les souris ; les oiseaux et les insectes prédateurs éliminent les pucerons, les méligèthes du colza et autres ravageurs.

6 – Régulation du climat : l'agriculture peut contribuer de manière significative à atténuer les effets du changement climatique en favorisant la capacité de stockage de carbone des sols et en réduisant les émissions de gaz à effet de serre.

7 – Eau potable : d'innombrables organismes veillent à ce que les agents pathogènes, les agents nutritifs et les pesticides ne parviennent pas dans les eaux souterraines et de surface.

8 – Protection contre l'érosion : les racines des différentes espèces végétales forment un réseau dense qui maintient le sol.

9 – Patrimoine : les paysages cultivés richement structurés abritent une biodiversité abondante et font partie du patrimoine culturel de la Suisse. Ils sont source de joie, renforcent l'attachement de la population à sa patrie et servent de lieu de détente.

10 – Milieu naturel : de nombreuses espèces sauvages vivent essentiellement sur les surfaces agricoles et dépendent d'une exploitation appropriée.

# Les causes

## Agriculture intensive et disparition des milieux naturels

- › **Transformation de l'agriculture à petite échelle en surfaces plus grandes, exploitées de manière uniforme et intensive.** C'est souvent le cas après des améliorations foncières, qui entraînent un appauvrissement de la diversité des milieux naturels et donc des espèces.
- › **Drainage et suppression de petites et grandes structures.** De nombreux êtres vivants perdent leur habitat, leur abri, leur lieu d'hivernage, leur site de reproduction ou d'alimentation.
- › **Un cheptel d'animaux de rente trop important et non adapté au site,** associé à une importation élevée d'aliments concentrés, engendre des quantités disproportionnées d'engrais et des apports excessifs d'azote dans presque tous les écosystèmes de Suisse. L'épandage abusif de lisier entraîne la disparition de la diversité des végétaux et des insectes, comme les papillons. En raison de l'amélioration des dessertes, cette problématique touche désormais des régions jusqu'ici peu accessibles.
- › **Utilisation de pesticides synthétiques.** Les herbicides, fongicides et insecticides de synthèse éliminent les plantes indésirables, les champignons et les insectes nuisibles, mais déciment inévitablement de nombreuses autres espèces, dont les insectes utiles. On trouve aujourd'hui des résidus de pesticides dans presque tous les écosystèmes, même dans les cours d'eau et les réserves naturelles.
- › **La fauche (période, fréquence, type de machine, faucheuse-conditionneuse) :** une période de fauche trop précoce et uniforme sur une grande surface détruit en l'espace de quelques jours l'offre florale et l'habitat des insectes et des espèces d'oiseaux, notamment ceux nichant au sol, comme l'alouette des champs ou le tarier des prés. Leurs nids étant fauchés, ils sont particulièrement malmenés. Les insectes moins mobiles sont emballés avec l'herbe coupée dans des balles d'ensilage s'ils ne sont pas déjà écrasés par les faucheuses-conditionneuses.



Une fauche trop précoce et uniforme sur une grande surface entraîne en quelques jours la destruction de l'offre florale et l'habitat d'insectes et d'oiseaux, particulièrement ceux nichant au sol, comme l'alouette des champs (photo) ou le tarier des prés.

© BirdLife Suisse

# Comment contribue l'Initiative biodiversité

L'Initiative biodiversité veut préserver les milieux naturels dignes de protection. Parallèlement, elle demande à la Confédération et aux cantons de ménager la nature, les paysages variés et les beaux sites, même en dehors des objets à protéger.

La mise en œuvre de l'Initiative biodiversité contribuera à promouvoir des milieux naturels devenus rares sur les terres cultivées. Ainsi, les espèces animales et végétales qui dépendent de ces milieux naturels trouveront à nouveau suffisamment d'espace, de nourriture et de lieux de nidification. Les vergers à hautes tiges et les prairies humides sont des exemples de milieux naturels. En ce qui concerne les espèces animales spécialisées, il s'agit du lièvre brun et du vanneau huppé.

De cette manière, l'Initiative biodiversité contribue au bon fonctionnement des écosystèmes agricoles, qui garantit à son tour les fonctions centrales des surfaces cultivées. Ainsi, les pollinisateurs et les insectes utiles qui se développent à une distance accessible des champs et des arbres fruitiers soutiennent directement la production agricole. La diversité des organismes vivant dans le sol en assure la fertilité à long terme. Grâce à une biodiversité plus élevée, les surfaces agricoles sont plus

résistantes aux événements extrêmes tels que la sécheresse estivale ou les fortes précipitations.

L'adoption de l'Initiative biodiversité n'entraînera aucun recul de la production agricole. Au contraire, elle garantira à long terme la préservation de ses bases.

La sécurité alimentaire augmentera avec une biodiversité plus élevée – comme l'affirme également le Conseil fédéral. Si, à l'avenir, la production agricole est adaptée aux conditions locales et axée sur le soutien de la biodiversité et le bon fonctionnement des écosystèmes, l'utilisation d'engrais et l'épandage de pesticides seront réduites, de même que les effets négatifs qui en résultent. Étant donné qu'une grande partie des fonds fédéraux destinés à la protection de la nature sont également alloués à l'agriculture, les agriculteurs recevront, après l'adoption de l'Initiative biodiversité, des fonds supplémentaires pour les prestations de protection et d'entretien qu'ils fournissent.

Les agriculteurs qui prennent soin de la biodiversité font preuve de prudence : ils préservent les bases de la production agricole pour les générations futures et contribuent à la sécurité des revenus et à la sécurité alimentaire.

## L'Initiative biodiversité

L'initiative populaire fédérale « Pour l'avenir de notre nature et de nos paysages » (initiative sur la biodiversité) a pour objectif d'éviter la crise de la biodiversité et de mieux garantir la diversité biologique de la Suisse.

La Confédération ainsi que les cantons doivent désigner et préserver les objets protégés et garantir les surfaces nécessaires à la biodiversité. Pour cela, les moyens financiers et humains nécessaires doivent être mis à disposi-

tion. En outre, l'initiative vise à ce que les valeurs naturelles, les paysages et le patrimoine architectural soient protégés. Ce qui est protégé juridiquement doit également bénéficier d'une protection effective, notamment contre les pertes progressives dues à des interventions importantes. Les objets protégés d'importance nationale ne doivent pas pouvoir être sacrifiés au profit d'intérêts cantonaux particuliers.

## Pour de plus amples informations

[Message relatif à l'initiative populaire \(2022\)](#) : « Pour l'avenir de notre nature et de notre paysage (Initiative biodiversité) », chapitre 2.2 « Paysage et culture du bâti »

[Flux de financement, bénéficiaires et effets des investissements dans la protection de la nature et la biodiversité en forêt](#). Enquête auprès des cantons. Rapport final. Office fédéral de l'environnement, Berne, 2019.

[FiBL. Agriculture et biodiversité](#). Impact des systèmes de production et de culture sur la diversité biologique, 2022.

[Produire avec la biodiversité](#). HOTSPOT 38/18. Forum Biodiversité Suisse, 2018.

[Apports excessifs d'azote et de phosphore nuisent à la biodiversité, aux forêts et aux eaux](#). Guntern J. et al. Swiss Academies Factsheet 15 (8), 2020.

[Pesticides : répercussions sur l'environnement, la biodiversité et les services écosystémiques](#). Guntern J. et al. Swiss Academies Factsheets 16 (2), 2021.

[Biodiversitätsfördernde Strukturen im Landwirtschaftsgebiet](#). Bedeutung, Entwicklung und Stossrichtungen für die Förderung. Forum Biodiversité Suisse (SCNAT), Berne, 2020. (En allemand)

[Fonctions écologiques des surfaces de promotion de la biodiversité sur terre arables](#). Fiche info. Hagist, D., S. Birrer & H. Schürmann Vogelwarte Suisse, 2023

[Déficits de l'état écologique des ruisseaux suisses](#). Ilg C. & Alther R. Aqua&Gas 4, 46-52. 2024.

[Evaluation Vernetzungsprojekte](#). Jenny, M., Studer, J. & A. Bosshard. Vogelwarte Suisse, Sempach, 2018. (En allemand)

[Schweizer Brutvogelatlas 2013–2016. Verbreitung und Bestandentwicklung der Vögel in der Schweiz und im Fürstentum Liechtenstein](#). Knaus P. et al. (Hrsg.). Vogelwarte, Sempach, 2018. (En allemand)

[Impact of landscape improvement by agri-environment scheme options on densities of characteristic farmland bird species and brown hare \(Lepus europaeus\)](#). Meichtry-Stier K., Jenny M., Zellweger-Fischer J., Birrer S. Agriculture, Ecosystems and Environment 189, 2014. (En anglais)

[Bases naturelles de la vie et efficacité des ressources dans la production agricole](#). Actualisation des objectifs. Rapport en réponse au postulat 13.4284 Bertschy du 13 décembre 2013. Conseil fédéral, 9 décembre 2016.

[Surfaces de promotion de la biodiversité de grande valeur écologique & objectifs quantitatifs de surface](#). Vogelwarte Suisse, 2024.

[Opérationnalisation des objectifs environnementaux pour l'agriculture : Domaine espèces cibles et caractéristiques, milieux naturels \(OPAL\)](#). Walter T. et al. Agroscope Reckenholz-Tänikon ART, 2012.

# De bonnes solutions

Les exploitations agricoles innovantes produisent des denrées alimentaires tout en favorisant la biodiversité de manière responsable. Les dépenses supplémentaires liées à la promotion de la biodiversité sont compensées par des paiements directs et des fonds issus du budget alloué à la protection de la nature. Dans certaines régions, il existe des projets exemplaires à grande échelle, où la production agricole et la promotion de la biodiversité vont de pair. Ils sont des exemples réussis de conciliation intelligente entre les intérêts de l'agriculture et de la protection de la nature.

Sur le plan écologique, les surfaces de promotion de la biodiversité de qualité sises dans des lieux appropriés, les structures telles que les groupes de buissons, les tas de pierres ou de bois mort, ainsi que les champs de cultures mixtes constituent des relais importants. Elles augmentent la biodiversité et la capacité fonctionnelle des agroécosystèmes sans entraver la production agricole. Elles ont même des effets positifs sur celle-ci.

Pour préserver la biodiversité à l'intérieur des cultures, il faut agir sur l'ensemble de la surface. Différents projets

mis en œuvre par des organisations de labellisation et des associations de protection de la nature prouvent qu'il est possible de combiner avec succès production agricole et promotion de la diversité naturelle.

Pour combler les déficits existants dans le domaine de la biodiversité, il faut toutefois un soutien ciblé de la Confédération et des cantons. L'Initiative biodiversité veut les obliger à fournir ce soutien.

› Sur le Farnsberg (BL), avec ses vergers haute-tige riches en structures, plus de 30 exploitations agricoles ont mis en œuvre d'innombrables mesures en faveur de la biodiversité, en collaboration avec l'organisation de la protection de la nature responsable et le canton. Avec succès : les populations de pie-grièche écorcheur, une espèce d'oiseau spécialisée des terres cultivées, ont triplé depuis 2008. Parallèlement, les exploitations participant au projet produisent des aliments de qualité sur des zones de production variées et adaptées au site.

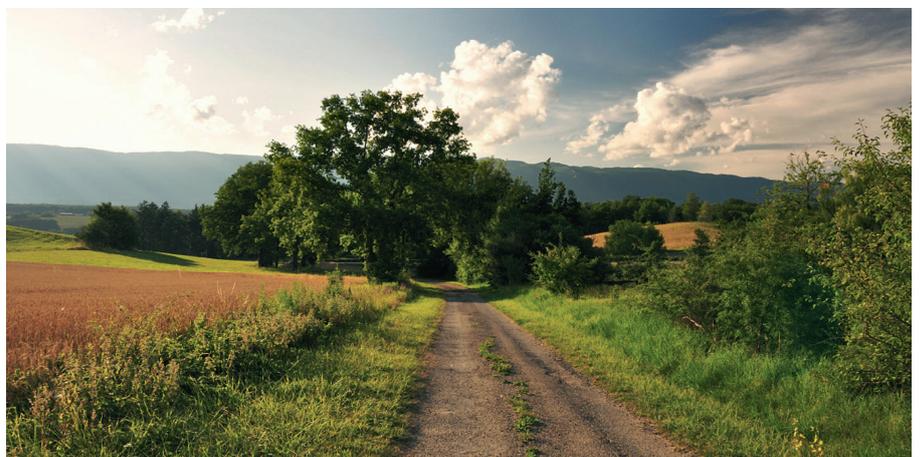
[En savoir plus \(en allemand\)](#)



Farnsberg  
© Verger de Farnsberg

› La campagne genevoise, lauréate du Prix du paysage de l'année 2013, se caractérise par la coexistence entre la ville de Genève au rayonnement international et un espace rural bien préservé, avec de nombreuses exploitations agricoles et viticoles. Grâce à la collaboration entre le canton, les familles paysannes et l'organisation de la protection de la nature responsable, les terres arables et les prairies sont reliées entre elles par des jachères florales, des haies et des vergers haute-tige, qui servent d'habitats à des espèces hautement menacées dans les autres terres cultivées.

[En savoir plus](#)



Campagne genevoise  
© Fondation suisse pour la protection et l'aménagement du paysage

# De bonnes solutions

› Dans le Klettgau, lauréat du Prix du paysage de l'année 2023, un paysage agricole placé sous le signe de la biodiversité est né de l'interaction entre la protection de la nature et l'agriculture. Dans le « grenier » du canton de Schaffhouse, un réseau dense de surfaces de promotion de la biodiversité a été mis en place il y a quarante ans et permet la coexistence entre une production moderne et la protection de la nature  
[En savoir plus](#)



Klettgau

© M. Jenny

› La plaine de Magadino, entre Bellinzone et le lac Majeur, est la seule grande surface plane du canton du Tessin. Elle revêt une grande valeur tant pour l'agriculture que pour la nature. Le Grand Conseil y a créé le Parco Piano di Magadino, une zone particulièrement précieuse pour les espèces d'oiseaux menacées. Les exploitations agricoles et les organisations de protection de la nature collaborent étroitement afin de garantir et de promouvoir leur présence. [En savoir plus \(en allemand et en italien\)](#)

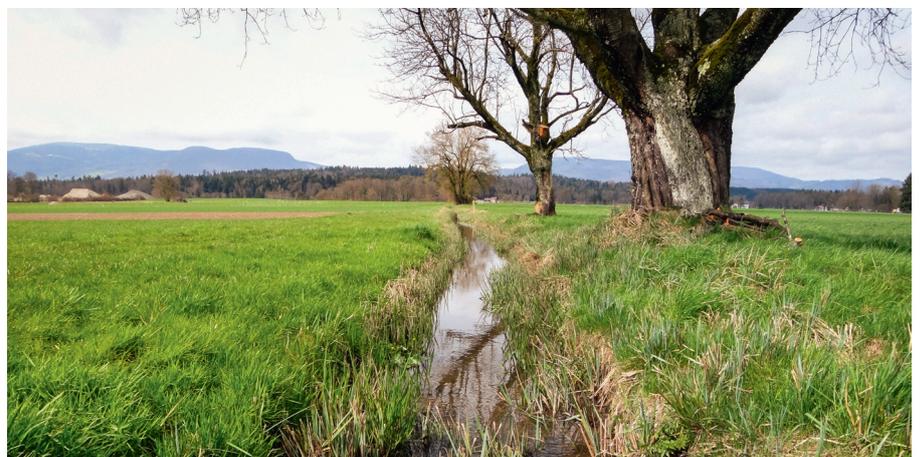


40 exploitations cultivent près de 200 hectares dans la plaine de Magadino.

© zvg

› En Haute-Argovie bernoise, dans les environs de Langenthal, des projets de revalorisation des habitats des espèces animales et végétales menacées ont été mis en œuvre, main dans la main avec les propriétaires fonciers et les exploitants. On tente ainsi de maintenir à long terme la diversité particulière des structures et des espèces du site Émeraude de Haute-Argovie, notamment des espèces menacées de libellules et d'amphibiens.

[En savoir plus \(en allemand\)](#)



L'agrion de Mercure, une espèce rare de libellule, a survécu dans ce fossé du site Émeraude de Haute-Argovie.

© zvg

# Questions et réponses

## **L'Initiative biodiversité veut-elle vraiment placer sous cloche 30% du territoire suisse / toute la Suisse romande et empêcher ainsi la production agricole dans notre pays ?**

Ce n'est en aucun cas ce que demande l'initiative. Seul le texte de l'initiative est contraignant ; aucune autre allégation n'est à prendre en compte.

Les 30% représentent un objectif international du Cadre mondial de la biodiversité de 2022, qui n'a rien à voir avec l'Initiative biodiversité. Les initiants n'ont formulé aucune exigence quantitative en termes de surface à protéger, mais ont seulement fait référence à l'objectif international.

Le texte de l'Initiative biodiversité exige de la Confédération et des cantons qu'ils mettent à disposition les « surfaces nécessaires à la sauvegarde et au renforcement de la biodiversité » et ne mentionne aucun objectif concret en matière de surface. Après l'acceptation de l'initiative, le Conseil fédéral, le Parlement et les cantons détermineront quelles sont les surfaces nécessaires. Il est clair que le Conseil fédéral élaborera une solution pragmatique

et ciblée, en concertation avec l'ensemble des secteurs concernés. La qualité de ces surfaces est déterminante pour la sauvegarde de la biodiversité. Protection et exploitation vont de pair.

Quoi qu'il arrive, aucune surface ne sera placée sous cloche. À l'exception des surfaces réduites des hauts-marais, du parc national et des réserves forestières naturelles, toutes les zones protégées de Suisse sont utilisées d'une manière ou d'une autre, parfois de manière intensive comme certaines parties de réserves d'oiseaux aquatiques et migrateurs. Dans le cadre du contre-projet à l'Initiative biodiversité, le Conseil national avait adopté la solution prometteuse d'une nouvelle forme de réserves nationales combinant protection et exploitation. Une courte majorité du Conseil des États ne souhaitant même pas entrer en matière, le contre-projet n'a pas abouti.

## **Aujourd'hui, 72% de la surface du pays n'est pas exploitée, ou alors de manière extensive (25% de milieux pierreux/rocheux, 30% de forêts, 12% de surfaces d'économie alpestre, 5% de SPB). Cela ne suffit-il pas ?**

D'un point de vue purement mathématique, ces chiffres sont corrects. Mais les espèces qui dépendent des haies, des arbres fruitiers à haute tige ou des jachères florales ne peuvent pas se déplacer vers les zones rocheuses. Des mesures supplémentaires sont donc nécessaires pour la biodiversité sur les terres agricoles et dans les zones urbaines.

De plus, la pression d'exploitation est énorme sur les surfaces situées au-dessus de la limite de la forêt. Cela est dû à l'exploitation touristique (pistes de ski et utilisation de canons à neige, construction de lacs d'accumulation, pistes de VTT) et à une exploitation agricole plus intensive (construction de nouveaux chemins agricoles dans le cadre de projets d'amélioration foncière, pâturages

alpins surexploités et surfertilisés par l'apport de fourrage concentré et d'engrais, élevage de porcs d'alpage, etc.). La forêt fait également l'objet d'une exploitation parfois intensive. Les vieilles forêts viennent à manquer et on ne trouve pas suffisamment de bois mort.

Mais la plus grande pression sur la forêt, les marais ou même sur les SPB est l'apport d'ammoniac. En Suisse, l'agriculture est la principale responsable des émissions de ce composé azoté gazeux, qui peut endommager des écosystèmes sensibles. Les valeurs limites sont dépassées dans 75% des bas-marais et dans 50% des prairies sèches. Quant à l'apport d'azote en forêt, il dépasse les seuils critiques de pollution sur 95% (!) de la surface forestière.

## **Pouvez-vous prouver qu'un nouveau recul de la biodiversité nuirait à la rentabilité de l'agriculture ?**

Oui. L'Agroscope montre que tous les organismes utiles présents dans le sol œuvrent gratuitement en faveur d'un sol sain, qui lui-même est garant de plantes vigoureuses et de bons rendements, même en période de changement climatique.

Les résultats des recherches menées au cours des dernières décennies montrent de plus en plus clairement que le nombre et la diversité des différents groupes d'organismes vivant dans le sol diminuent en raison de l'exploitation intensive. Or, il a également été prouvé qu'un recul de la biodiversité du sol empêche l'ensemble de cet écosystème de remplir pleinement ses fonctions. À long terme, cela peut nuire à l'agriculture.

Investir dans la biodiversité s'avère rentable pour l'agriculture. Certes, à court terme, l'intensification de l'agriculture peut générer des rendements plus élevés. Mais à long terme, il est scientifiquement prouvé que cette intensification – faite au détriment de la biodiversité – a des conséquences négatives considérables pour l'agri-

culture, pouvant mener à une chute des rendements et à des coûts extrêmement élevés. Cela s'explique par le fait que les services écosystémiques essentiels comme la pollinisation et la fertilité du sol ne sont plus fournis.

Le Conseil fédéral lui-même l'affirme : « Pour garantir la production indigène à moyen et à long terme, la préservation de la fertilité des sols, de la biodiversité et des autres bases de production revêt une importance capitale. » Il ajoute également : « En Suisse, l'intensité de la production est, dans certains cas, supérieure aujourd'hui au niveau écologiquement acceptable, ce qui peut avoir à moyen ou long terme des répercussions négatives sur la productivité agricole. »

[En savoir plus sur l'Agroscope](#)

[Citation Conseil fédéral 1](#)

[Citation Conseil fédéral 2](#)